

Image not found or type unknown



Regroupement familiale !!

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:51**

MON CONCUBIN à été reconduit a la frontière au cameroun pour usage faux papier et conduite sans permis il es interdit du territoire 2ans depuis 24juin 2004, il es revennus avec un visas en belgique mais il es expirée,nous avons concu un enfant en belgique et il es née en france, que dois je faire pour qu'il vienne nous rejoindre EN FRANCE et me marier avec lui AFIN DE VIVRE EN FAMILLE?